

PROCES - VERBAL

8ème ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DE L'ASSOCIATION LIFECIRCLE

POUR L'ANNEE D'EXERCICE 2019

LE 5 AOÛT 2020 A 19 HEURES

A THERWILL

Conformément aux statuts, les décisions sont prises à la majorité simple et les modifications des statuts à la majorité des deux tiers.

Les statuts se trouvent sur la page internet:

http://www.lifecircle.ch/pdf/lifecircle_Vereinsstatuten.pdf

Présents :	Présidente	Erika Preisig
	Membre du Bureau	Moritz Gall
	Comptabilité/ Trésorerie	Markus Lüthi
	Actuaire	Yvonne Mischler
	Adhérents	31 membres votants
	Non-adhérent	1 personne sans droit de vote

Absents :	Excusés	Ruedi Habegger
		Ruth Gass
		Eveline Meyer

ORDRE DU JOUR

1. Mots de bienvenue de la présidente
 - 1.1. Election du scrutateur/ de la scrutatrice
 - 1.2. Election du président / de la présidente de séance
 - 1.3. Approbation de l'ordre du jour

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2019

3. Rapport annuel 2019 de la présidente

4. Rapport financier pour l'année 2019
 - 4.1. Rapport du comptable
 - 4.2. Rapport des réviseurs
 - 4.3. Approbation du rapport financier annuel et du rapport des réviseurs

5. Décharge du Bureau

6. Election du Bureau

7. Cotisations des adhérents

8. Propositions du Bureau
 - 8.1. Utilisation des cotisations des adhérents
 - 8.2. Indemnités des membres du Bureau
 - 8.3. Modification des statuts (point 11)

9. Budget prévisionnel 2020, présentation et approbation

10. Propositions des adhérents

11. Questions diverses, récits et expériences de la présidente

1. Accueil par la présidente

La présidente Mme E. Preisig ouvre la huitième Assemblée Générale à l'heure, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et rappelle les règles sanitaires dans le cadre de la COVID-19.

1.1. Mme J. Kehl est élue scrutatrice.

1.2. M. le Pasteur P. Kohler se porte candidat pour présider l'Assemblée et est également élu.

1.3. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2019

Le procès-verbal de la septième Assemblée Générale est approuvé à l'unanimité.

3. Rapport annuel 2019 de la présidente

Aucune question au sujet du rapport annuel, celui-ci est apprécié et approuvé à l'unanimité.

4. Rapport financier pour l'année 2019

1.1. Monsieur M. Lüthi présente le rapport financier de l'année 2019. Il explique que la différence notable par rapport au budget de 2019 est due au fait que l'association n'a pas obtenu le leg attendu d'un montant de 100.000 CHF. Cette somme est destinée d'avance exclusivement à la Fondation. L'association dispose d'actifs liquides de plus de 658.000 CHF et d'une réserve de livres d'une valeur de 5.940 CHF. Le prêt de 50.000 CHF consenti par Lifecircle à la coopérative d'habitation « Chreemer Kari » sera remboursé l'année prochaine. Les dons provenant de Eternal Spirit s'élèvent à 65.000 CHF et le montant des autres dons s'élève au total à 27.000 CHF et dont le plus important s'élève à 10.000 CHF et provient de la Fondazione di Famiglia Esperidi.

Le nombre de membres a augmenté de 138 adhérents.

Le site a été source de dépenses plus élevées, il a dû être complètement renouvelé et l'ancien a été repris en 2013 par Eternal Spirit, ces frais ont été remboursés. Lifecircle a réparti ses dons entre les associations et organismes d'utilité publique, caritatifs et à but non lucratif suivants :

- INSIEME Basel/ *association de parents de personnes mentalement handicapées*
- IVB Basel/ *transport de personnes invalides et handicapées Canton de Bâle-Ville et Canton de Bâle-Campagne*
- Kinderspitex NWCH/ *services de soins à domicile pour enfants handicapés Nord-Ouest /Suisse*
- PluSport CH / *Handisport*
- Verein ALS CH/ *association SLA Suisse*
- Sehbehindertenhilfe Basel/ *association pour déficients visuels Bâle*
- Alzheimer CH
- Stiftung Austismuszentrum Aesch/ *Fondation Centre pédagogique pour enfants atteints d'autisme*

- Netzwerk Demenz Basel/ Réseau Démence Canton de Bâle-Ville et Canton de Bâle-Campagne
- Verein ELA CH/ Association Européenne de soutien et d'accompagnement des familles touchées par la Leucodystrophie
- Powerchair - Hockey /Hockey pour personnes en fauteuil roulant
- Stiftung Colibri/ Fondation Colibri : centre pédagogique de soutien à la petite enfance défavorisée, handicapée ou traumatisée
- Sehbehindertenwerkstatt/ Ateliers pour déficients visuels
- et Kinderheim Heimelig / Home pour enfants - SOS Village d'enfants

pour un total de 69.900 CHF.

Nos frais de port ont énormément augmenté à cause des envois à l'étranger.

Le bénéfice net en 2019 est de 80.777 CHF. Il n'y a pas de question au sujet du rapport financier.

1.2. Monsieur M. Lüthi lit le rapport des réviseurs. Pour le rapport financier annuel, daté du 31.12.2019, c'est le Bureau qui est responsable. Comme toujours, c'est l'entreprise Straumann Treuhand AG (Société Fiduciaire – Cabinet d'expertise comptable) qui l'a contrôlé. Lors de son examen, l'entreprise Strauman n'a pas rencontré d'élément permettant de conclure que les comptes annuels ne correspondent pas aux exigences juridiques ou sont contraires aux statuts.

1.3. Le rapport financier annuel et le rapport des réviseurs sont approuvés à l'unanimité.

5. Décharge du Bureau

La décharge du Bureau est votée à l'unanimité.

6. Elections

Mme E. Preisig expose qu'en fait cette année n'est pas une année d'élections, celles-ci ne devant intervenir qu'en 2021. Il y a une démission et trois nouveaux candidats au Bureau. Ce serait donc sensé d'élire dès à présent l'ensemble du Bureau pour les trois années à venir, dans ce cas-là, les prochaines élections auraient lieu en 2023.

Cette manière de procéder est approuvée à l'unanimité. Le Bureau regrette la démission de Monsieur Ruedi Habegger (le frère de E. Preisig). Il a écrit une lettre dans laquelle il exprime aussi ses regrets et présente à Lifecircle ses meilleurs vœux de succès pour l'avenir. La présidente souligne qu'en dépit des rumeurs qui circulent, elle continue à avoir de bonnes relations avec son frère.

Afin de procéder aux élections, la présidente donne la parole au président de séance. M. le Pasteur P. Kohler demande aux membres actuels du Bureau si ceux-ci se présentent à nouveau à l'élection. Tous quatre souhaitent continuer à exercer leurs fonctions. La présidente Mme E. Preisig, l'actuaire Y. Mischler et le membre du Bureau M. Gall sont élus à l'unanimité, le trésorier M. Lüthi, mis à part une abstention, aussi.

Rosmarie Zipfel souhaite s'engager comme vice-présidente et se présente brièvement. Elle a un diplôme universitaire en Droit du Travail et a travaillé en dernier comme chef du personnel/ DRH

dans une entreprise de taille moyenne, elle pourrait aussi soutenir l'association sur le plan juridique. **Barbara Hettich**, infirmière, travaille depuis janvier comme accompagnante pour les suicides assistés. Elle a plus de 20 ans d'expérience dans son métier. La vie de l'association Lifecircle l'intéresse beaucoup et elle voudrait s'investir comme membre du Bureau. **Christian Wessendorf** est programmateur et musicien, il travaille déjà depuis 2012 comme Webmestre pour Lifecircle et participe à l'organisation « Café Goodbye ». Il aimerait beaucoup s'investir au Bureau comme responsable de la gestion du matériel. Tous trois sont élus à l'unanimité. Le Bureau de l'association se compose désormais de 7 administrateurs.

7. Cotisations des adhérents

Le Bureau souhaite maintenir le montant des cotisations des adhérents à 50 CHF (cotisation annuelle) et 1.000 CHF (paiement unique - adhésion à vie), les adhérents présents sont tous d'accord avec cette proposition.

8. Propositions du Bureau

8.1. Mme E. Preisig informe que les dons à Lifecircle pourront dorénavant être déduits des impôts. Ceci oblige l'association à soutenir des associations et institutions supplémentaires. La présidente invite les adhérents à faire part au Bureau de projets ou d'organismes caritatifs dont ils ont connaissance et qui auraient besoin de soutien financier. De même, le prêt sans intérêt de 50.000 CHF accordé au projet « Chreemer Kari » pourra être ré-utilisé pour une bonne « cause ». Un adhérent demande s'il y a des réglementations particulières concernant par ex. le montant ou le pourcentage des cotisations qui doit être utilisé comme don. La présidente répond que non. Elle expose qu'il faut veiller à ce que le capital de l'association ne diminue pas. M. Lüthi précise que dans une bonne année, les dons représentent entre 79 et 80.000 CHF, et dans une année défavorable financièrement, environ 60.000 CHF. De même, les dons annuels de Eternal Spirit sont toujours répartis entre des associations et des organismes.

8.2. Le Bureau avait déjà proposé lors de la précédente Assemblée Générale qu'une indemnité soit versée à ses membres. M. Lüthi s'est renseigné, il en ressort que les indemnités dépassant un montant de 1.000 CHF par an nécessiteraient une attestation de salaire et seraient donc imposables. Le Bureau est d'accord pour ne pas dépasser ce montant et pour instaurer par conséquent des forfaits de défraiement pour chacune des fonctions. Le trésorier met aux voix la proposition suivante : l'octroi d'une indemnité de 1.000 CHF par an pour la présidente, pour la vice-présidente et pour le trésorier et une indemnité de 800 CHF pour chacun des autres membres du Bureau. Monsieur M. Lüthi a également élaboré un règlement de défraiement. Celui-ci prévoit notamment une indemnité de déplacement pour les trajets de plus de 50 km (0.70 CHF/km). Au cas où l'usage du train ou du bus est réaliste, seul le prix du billet est remboursé. Pour le repas de midi, 30 CHF, pour le dîner 35 CHF. Lorsqu'une nuitée est nécessaire, les frais d'hôtel, petit-déjeuner inclus, sont pris en charge.

Le reste, frais de parking, téléphone, affranchissement et trajets dans la limite des 50 km, etc., est couvert par les indemnités forfaitaires. Les notes de frais devront être transmises au plus

tard le 31.12 pour l'année en cours, sinon le droit au remboursement des dépenses s'éteint. Si cette proposition est approuvée, ce règlement sera soumis à l'approbation du canton de Bâle-Campagne. Il n'y a pas de questions et les adhérents sont unanimement pour.

8.3 La future vice-présidente R. Zipfel a constaté que les statuts (le point 11) ne sont plus d'actualité en ce qui concerne l'examen du rapport financier annuel. Mme E. Preisig explique que selon les anciens statuts, deux réviseurs adhérents étaient nécessaires pour vérifier la comptabilité. Cela n'a en fait pas de sens puisque que l'autorité de surveillance des fondations prévoit la vérification de celle-ci par une société fiduciaire - cabinet d'expertise comptable. Cette société fiduciaire contrôle en même temps la comptabilité de l'association. Si l'on ne veut pas changer les statuts, il faut trouver parmi les adhérents deux adhérents disposés à exercer cette fonction. Les adhérents sont unanimement pour que cet article des statuts soit revu en adéquation avec la réalité.

9. Budget 2020 et approbation

Monsieur M. Lüthi explicite le budget prévisionnel 2020, celui-ci prévoit un bénéfice de 88.000 CHF. A nouveau, des dons sont attendus, ceux de Eternal Spirit d'un montant de 60.000 CHF, plus 10.000 CHF. Les rentrées dues aux livres et DVD (500 CHF) ne seront pas aussi élevées car seules peu de manifestations peuvent se tenir à cause de la COVID19. Mais de ce fait les dépenses sont aussi réduites. Lifecircle a de nouveau l'intention de répartir 50.000 CHF de dons entre des organismes d'utilité publique et caritatifs. Il y aura la nouvelle rubrique pour les indemnités pour le Bureau, celles-ci représentent 6.2000 CHF. Le budget prévoit 7.000 CHF pour la mise à jour du site web. Le budget est approuvé à l'unanimité. Le trésorier informe encore que sera désactivée la qualité de membre des adhérents n'ayant pas payé leur cotisation à la fin du premier semestre. Celle-ci sera réactivée dès qu'un paiement sera intervenu. Un adhérent déplore ne pas avoir reçu de bulletin de versement. Monsieur M. Lüthi précise que c'est toujours fin février que les premières factures qui sont envoyées pas la poste contiennent un bulletin de versement. Un deuxième rappel de paiement intervient deux mois plus tard. Les personnes qui ont communiqué une adresse mail reçoivent la facture par cette voie sans bulletin de versement. Il suffira que les personnes qui reçoivent les factures par mail et souhaitent un bulletin de versement en avisent Lifecircle.

10. Propositions des adhérents

Le Bureau n'en a pas reçu.

11. Questions diverses, récits et expériences de la présidente

- Un adhérent émet une critique et demande un écran plus grand lors de la prochaine AG, car les caractères sont trop petits et donc illisibles pour la plupart des participants. Pour cette AG-ci, Monsieur Ch. Wessendorf propose d'aller sur le site de Lifecircle. On peut consulter les documents dans les Archives sous la rubrique «événements». Pour l'année prochaine, on trouvera une solution. Les adhérents souhaitent avoir une liste avec les noms de l'ensemble des organismes qui ont reçu des dons de Lifecircle, ainsi que le montant de ceux-ci. Monsieur M. Lüthi explique que presque

tous ont reçu 5.000 CHF chacun, seule l'organisation Colibri a reçu 10.000 CHF car ils avaient besoin d'urgence d'une voiture.

- Mme E. Preisig salue avec plaisir sa nouvelle équipe d'accompagnants pour les suicides assistés. B. Hettich en a pris la direction et bénéficie de la collaboration de deux assistantes, J. Kehl et Ch. Hänggi.

- La présidente décrit un accompagnement particulièrement chargé d'émotion pour elle. Un Norvégien avait une tumeur cérébrale inopérable, et une date avait été convenue pour une semaine donnée. Puis, d'autres tumeurs cérébrales ont été découvertes. Il craignait de perdre sa capacité de jugement trop tôt et demanda donc à avancer son suicide assisté d'une semaine. Nous nous sommes arrangés pour que ce soit possible. Sa femme et ses trois enfants l'ont accompagné. Après les adieux, un fils a embrassé Mme E. Preisig en lui disant toute sa reconnaissance car la Norvège fermait ses frontières à la Suisse le lendemain et son père n'aurait plus pu mourir de cette façon. La présidente rappelle que tout un chacun devrait avoir le droit de décider pour lui-même de la manière dont il souhaite quitter cette Terre.

- Mme E. Preisig parle du Café Goodbye qui se tient quatre fois par an au Musée des Arts et Traditions Populaires de Reinach. Les intéressés se rencontrent autour d'un sujet présenté par un professionnel. Quatre à six personnes sont assises autour d'une table et discutent ensuite ensemble sur ce sujet. C'est toujours passionnant et intéressant, d'autant plus que les participants ne se connaissent pas.

- Le projet de la propriété à Flüh qu'il était question d'acheter pour que les suicides assistés (MVA) se déroulent là-bas et non plus à Liestal, ne verra pas le jour car trois particuliers ont déposé des recours. Pour le propriétaire, attendre que les décisions soient rendues le faisait trop attendre et il avait trouvé un autre acquéreur pour cette maison.

- La présidente parle ensuite d'une adhérente atteinte d'un cancer et qui voudrait encore réaliser un projet. Son idée est de fonder une communauté d'habitation de 6 à 8 personnes dont l'espérance de vie restante est restreinte, qui se soutiennent mutuellement et vivent ainsi ensemble. Elle a décidé d'accepter une chimiothérapie dans la perspective d'utiliser le temps ainsi gagné pour pouvoir quand même encore accomplir son œuvre. Si sa chimiothérapie réussit, elle pourra continuer à mener son projet et la présidente lui souhaite beaucoup de succès.

Mme E. Preisig clôt la séance à 20h20 en remerciant tous les participants d'être venus et s'excuse en même temps de ne malheureusement pas pouvoir, en raison de la réglementation COVID, organiser de verre de l'amitié.

La Présidente :

Erika Preisig

La secrétaire de séance :

Yvonne Mischler

Date :

5.8.20